

LES REGLES DU JEU U9 (FOOT A 5)

Loi 1 : Terrain de jeu	Dimension du terrain : 35 m x 25 m. Dimension du but : 4 m x 1m50. Surface de réparation : 8 m x la largeur du terrain.
Loi 2 : Le ballon	Le ballon est de taille n°3
Loi 3 : Nombre de joueurs	L'équipe se compose de 5 joueurs . La licence est obligatoire. Autorisation de faire jouer 3 U7 maxi par équipe. Autorisation de faire jouer des U10 F en mixité. Tendre vers un temps de jeu de 100% par joueur.
Loi 4 : Equipement des joueurs	Maillot dans le short. Chaussettes relevées. Le port des protège-tibias est obligatoire.
Loi 5 et 6 : Arbitrage	L'arbitrage se fait à l'extérieur du terrain par les éducateurs.
Loi 7 : Durée des rassemblements et rencontres	La durée maximale des rassemblements : 50 minutes. La durée des rotations : 10 minutes. => 4 matchs + 1 jeu de découverte
Loi 8 : Coup d'envoi	Distance des joueurs adverses à 4 m.
Loi 9 : Ballon en jeu ou jeu arrêté	Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit totalement une des lignes du terrain aussi bien à terre qu'en l'air. Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.
Loi 10 : But marqué	Le but est validé lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but. La hauteur du but est définie par la hauteur des jalons (1m50). Cas exceptionnels : - si le ballon percute le jalon et rentre dans le but, le but n'est pas validé. - si le ballon percute le poteau d'un but mobile et rentre dedans, le but est validé. - si un joueur effectue une rentrée de touche et marque directement sans que le ballon ne soit touché par aucun joueur, le but n'est pas validé.
Loi 11 : Hors-jeu	Il n'y a pas de hors-jeu.
Loi 12 et 13 : Fautes et incorrections	Les coups francs sont directs. L'adversaire doit se trouver à 4 m. La passe en retrait au gardien est autorisée. Les relances du gardien peuvent s'effectuer à la main.
Loi 14 : Coup de pied de réparation	Point de surface de réparation : 6 m.
Loi 15 : Rentrée de touche	Les rentrées de touches se font par une passe.
Loi 16 : Coup de pied de but	A 6 m et à réaliser par le gardien.
Loi 17 : Coup pied de coin	Au pied et au point de corner.



Attention, à compter de cette saison, quelques modifications des lois du jeu en U7 ont été réalisées par la FFF :

- Modification de la surface de réparation : 8 m

- Suppression de la relance par le gardien de but en volée ou en ½ volée.

Sinon coup franc indirect et le ballon est ramené sur la ligne des 8m perpendiculairement à l'endroit de la faute. Un mur de l'équipe adverse est autorisé.

- Relance du gardien protégée à 8m.

Lors d'une sortie de but ou lorsque le gardien est en possession du ballon à la main, l'adversaire se replace au-delà de la zone protégée. L'adversaire ne peut pénétrer dans la zone des 8m (zone protégée), que lorsque le ballon est parvenu (touché) par un partenaire du gardien de but ou quand le ballon franchi la ligne de la zone protégée ou si le ballon sort en touche.